



RAPPORT

**Développement
durable 2021**

préambule

Développement durable : Villeneuve d'Ascq poursuit son engagement

Ce rapport annuel 2021 du développement durable présente des actions diversifiées sur le territoire villeneuvois s'articulant autour de 5 finalités* :

1. La lutte contre les changements climatiques
2. La préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations
4. L'épanouissement de tous les êtres humains
5. La transition vers une économie circulaire

Au quotidien, les services de la Ville et du Centre communal d'action sociale (CCAS) intègrent ces dimensions dans la conception des activités proposées aux habitants, visant à améliorer leur qualité et le cadre de vie.

Eco-attitude, achat durable, piétonisation, zéro déchet, performance énergétique, végétalisation, gestion différenciée... autant de domaines dans lesquels, sous l'impulsion de la politique municipale, l'investissement des habitants et des services municipaux grandit chaque jour.

Ce présent rapport n'a pas pour ambition de fournir une liste exhaustive des actions menées durant l'année 2021, mais de mettre en avant celles qui l'ont marquée... et d'exposer les belles perspectives 2022.

* : Ces finalités sont énoncées notamment à l'article L.110-1 du code de l'environnement et reprises dans le « Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux » établi par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEDDM). La dernière finalité a cependant été modifiée par la LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 - art. 70 (V).

sommaire

Côté Patrimoine bâti :		Une parcelle municipale exploitée en AMAP	9
le Palacium rénové	1	Des haies champêtres	9
La Maillerie : un nouveau quartier	1	Le Jardin partagé de la carrière Mastaing	9
Un nouveau centre social dans le Centre-Ville	2	Des bacs potagers	10
Grand Angle : un projet d'urbanisme de proximité	3	Des zones de glanage	10
Le débat du Plan d'aménagement et de développement durable (PADD)	4	Trocs de plantes et de graines	10
Des primes municipales pour les habitants	5	Une convention signée avec le FIPH	11
Des actions avec et envers les agents de la Ville et du CCAS	5	Mise en accessibilité du cimetière du Bourg	11
Le challenge Mobilité des Hauts de France	5	Du côté du CCAS et des centres sociaux	11
Animations & sorties :		Centre de vaccination Covid	11
Des animations vélo dans les écoles	6	Économie sociale et solidaire : l'impact en termes d'emplois	12
Des sorties « découverte » de la ville à vélo	6	Toute l'année, des ateliers « Développement durable » pour tous	12
De nouvelles voies cyclables	6	La fête de l'éco-attitude	13
L'opération « Mes courses à vélo »	7	« Feuilles mortes contre compost »	13
Le Vélocargo avec Velowoman	7	Des commerces Zéro déchet et éco responsables	14
Pédagogie : des animations nature à la Ferme du Héron	7	Un territoire d'innovation : modes de production atypiques	14
La Gestion différenciée sur la ville	8	2022 : les actions se poursuivent...	15
Une étude de la faune et la flore	8		
La pose de 100 nichoirs	8		
Un Ecuroduc	8		

Côté Patrimoine bâti

Le patrimoine bâti de la ville est constitué de 283 équipements différents (salles de sports, équipements de fête, loisirs et culture, écoles et cantines, crèches-garderies, bâtiments généraux, piscines, bâtiments CCAS...), soit 100 chaufferies.

Le Palacium rénové

Agrandi et rénové avec notamment le remplacement de l'éclairage sodium par des led, l'adoption d'un système de chauffage plus économe (panneaux rayonnants alimentés à l'eau chaude) et une nouvelle centrale de traitement de l'air. Le site est par ailleurs relié au réseau de chaleur urbain.



La Maillerie, un nouveau quartier ambitieux en terme de développement durable



Les premiers habitants sont arrivés en mai. Ce quartier a été conçu pour donner la part belle au piéton (voiture « cachée » et foisonnement du parking silo). Les logements sont labellisés.

Le quartier de la Maillerie dans sa globalité est certifié par le label « biodiversitycity® ». Cela signifie que les aménageurs ont intégré dans l'acte de construire un nouveau rapport avec la nature, la végétation et le vivant.

Par ailleurs, sur les différents lots et projets, des certifications ont également été obtenues que ce soit pour leur approche globale de la performance énergétique du Bâtiment (BREEAM) ou leur référentiel pour le bien-être en entreprise (WELLE) Plus généralement les logements sont conformes à la RT 2012, voir RT 2012 -20 %.

Un nouveau centre social pour le Centre-Ville



Le nouveau centre social Centre-ville, premier bâtiment livré dans le cadre du projet « Grand angle ». Celui-ci permettra aux salariés et usagers d'être accueillis dans un cadre agréable et adapté à leurs besoins (en légende : les espaces cuisine et couture qui confortent les dynamiques déjà lancées depuis plusieurs années).

Le bâtiment a été traité en RT 2012 -30 %, Cep (coefficient d'énergie primaire) avec une ventilation double flux, une récupération d'énergie à roue, un rendement supérieur à 85%, et 3 centrales de traitement de l'air.

La puissance d'éclairage est limitée à 7w/m², la chaudière gaz est à condensation.



Différents espaces (cuisine, couture...) accueillent les habitants pour des activités du quotidien

Grand Angle : un projet d'urbanisme de proximité

2021 : année de questionnement sur les objectifs réels de ce projet

La Ville souhaite que Grand Angle réponde prioritairement aux **attentes des habitants**.

Ce projet doit permettre de garder un centre-ville à taille humaine, dans lequel les notions de proximité, nature, et convivialité sont les valeurs cardinales.

Les efforts sont donc concentrés sur **l'amélioration concrète et sans bouleversement du cadre de vie** qui seuls peuvent justifier les nuisances liées aux chantiers.

3 objectifs réaffirmés :

- Valoriser le cadre de vie
- Amplifier la biodiversité
- Encourager les mobilités douces



La nouvelle aire de jeux du square Verts-Tilleuls



Le boulevard Van Gogh



Le square Verts-Tilleuls



Le débat du Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) ou la réaffirmation de la Ville nature et nourricière

« L'urbanisme à Villeneuve d'Ascq doit intégrer pleinement et de manière effective les enjeux de ville nature et nourricière c'est-à-dire une ville respectueuse de l'environnement, qui préserve les espaces naturels et qui agit pour la biodiversité et une ville qui favorise une agriculture urbaine au service de ses habitants permettant d'engager une transition écologique. A ce titre, les corridors écologiques permettant de protéger et favoriser la biodiversité doivent être pleinement intégrés aux projets d'aménagements urbains(...). Les terres agricoles seront protégées et pourront faire l'objet de baux ruraux environnementaux. »

Extrait de la délibération du 19 octobre 2021

Des primes municipales pour les habitants

En 2021 : la ville propose des aides pour inciter et soutenir les habitants villeneuvois à réaliser des économies d'énergies et d'eau et pour les orienter vers les énergies renouvelables.

Depuis 2011, la ville a recentré son dispositif d'aides aux particuliers avec un **renforcement en matière d'économies d'énergies** (isolation en particulier) afin de permettre aux habitants de réduire prioritairement leurs charges énergétiques.



En 2021, 40 dossiers ont été instruits, principalement sur l'isolation de la toiture.

743 particuliers ont été soutenus depuis le début du dispositif en 2004.

2021

Des actions avec et pour les agents de la Ville et du CCAS

Télétravail 2021 :

199 agents ont été en télétravail (187 à la Ville et 12 au CCAS)

Forfait Mobilités :

76 agents éligibles au forfait mobilité en 2021
215 agents ont bénéficié du remboursement à 50 % de l'abonnement transports en commun (dont 18 agents du CCAS)

En 2021, 68 agents villeneuvois ont participé au challenge Mobilité des Hauts de France.

Pendant la durée du challenge, différentes actions et animations étaient proposées aux agents municipaux (essais de vélos cargo, trottinette électrique, réparation vélo, stands d'informations transports en commun...).



Des animations vélo dans les écoles

Mise en place de **séances de sensibilisation** à la pratique du vélo en toute sécurité à destination des écoliers de CM1 et CM2.

En 2021, 7 classes concernées dans les écoles suivantes : Picasso, Calmette, Verhaeren, Chopin, René Clair : ateliers théoriques (sécurité et bonne conduite) puis sorties pratiques.

A noter que les éducateurs sportifs interviennent également dans certaines écoles comme à Mermoz ou La Fontaine.



De nouveaux abris vélos ont été posés en 2021 dans 3 écoles : B Vian, Verhaeren et Picasso

Des sorties «découverte» de la ville à vélo

4 sorties vélos dans les quartiers et pour relier les villes avoisinantes (Lille et Roubaix) : découverte des itinéraires les plus efficaces, sécurisés avec des conseils en terme de sécurité (35 personnes)



De nouvelles voies cyclables

- Voie verte route de Sainghin,
- finalisation phase 1 rue Jean Jaurès (du rond-point saint Ghislain à la rue Louis Constant),
- remise en valeur de la piste cyclable rue des Fusillés

L'opération «Mes courses à vélo»



Le principe :

Venir à vélo chez les commerçants et faire tamponner son bulletin de participation par 4 commerçants participants différents.

Pour la première édition :

100 commerces et 50 habitants participants

Chiffres clés :

A vélo et avec les commerçants de proximité, participons à une meilleure qualité de vie en ville et à la convivialité de nos quartiers. En ville, 96% des achats font moins de 10kg et plus de 50% des déplacements moins de 5 km.

Le Vélo cargo avec l'association Velowomon



Pour se déplacer avec ses enfants ou faire les courses, pas toujours besoin d'une voiture !

Démocratiser l'utilisation du vélo cargo auprès des crèches Canaillous et Astromômes, les parents aussi ont pu tester !

Avec les parents d'enfants des crèches Canaillous et Astromômes

Pédagogie : des animations nature à la Ferme du Héron



Le respect de la nature et sa préservation passent par une meilleure connaissance de celle-ci, et ce **dès le plus jeune âge**.

La Ville s'attache donc à sensibiliser les enfants et les adolescents aux problématiques environnementales au travers d'animations : nichoirs, potager, mare, cycle de l'eau ou tri des déchets...

La Gestion différenciée sur la ville

2021

C'est une gestion des espaces verts plus respectueuse de l'environnement et qui **favorise le retour de la biodiversité en ville**. Cela passe par la création de corridors biologiques afin de lutter contre la fragmentation des habitats et de permettre la communication entre les populations mais aussi par la réduction des intrants chimiques (zéro Phyto) et des pratiques tels que la fauche, semis de prairies fleuries, préservation du bois morts plantations d'essences locales...



Où se situent les prairies fleuries ?

Quai Hudson, Square Haïdari, rue du Lieutenant Colpin, château de Flers, rue Renoir, rue Jean Delattre, rues Matisse et Watteau, angle Mangin/Lemire...

Une étude de la faune et la flore

a été réalisée en 2021 pour mieux connaître la biodiversité



Mésange bleue



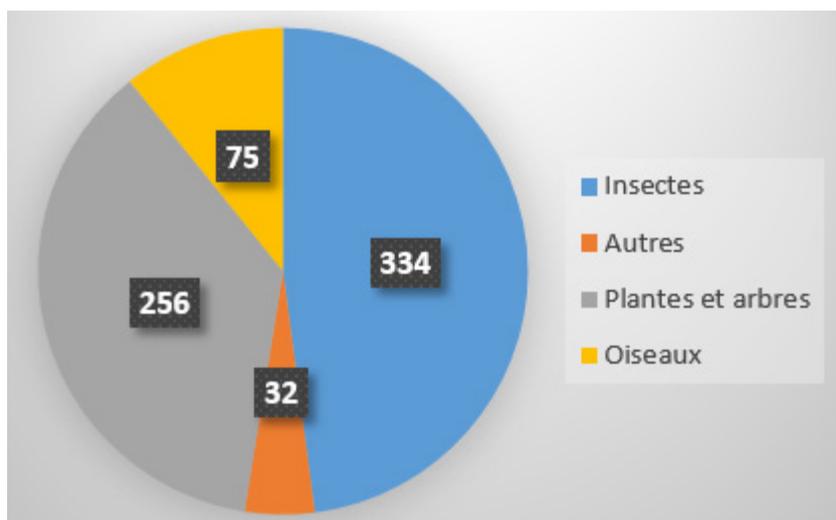
Argiope frelon

Nombre d'espèces identifiées sur les inventaires menés en 2021

La pose de 100 nichoirs



Pose de 100 nichoirs et gîtes pour la faune : de différentes tailles pour encourager la présence d'espèces rares et menacées (rouge-queue, chauve-souris pipistrelle, chouette chevêche d'Athéna, chouette effraie, hirondelle, martinet, faucon crécerelle, lérot-cousin du loir, gorge bleue à miroir, écureuil roux, triton crêté...) qui ne trouvent plus, dans les habitats d'aujourd'hui, de cavités et zones refuges.



Un Ecuuroduc / rue du 8 Mai 1945



Pour permettre le retour de l'écureuil roux et ses déplacements sur des zones fréquentées

Une parcelle municipale exploitée en AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne)

2021

En attente du lancement de l'exploitation par l'AMAP, la ville a semé un mélange d'avoine messicole (favorable aux pollinisateurs) de 3 hectares dans le secteur du Héron.



Des haies champêtres

Plantation d'une haie bocagère sur la parcelle municipale dans le secteur du Héron avec les **planteurs volontaires**, la Ville la complétera en 2022, celle-ci sera exploitée pour le compte de Vascq' AMAP.



Le Jardin partagé de la carrière Mastaing

Un collectif d'habitants peut solliciter la Ville pour investir un espace public pour le cultiver. Après instruction et échanges avec les services, ce lieu sera co-construit pour à terme être géré par les habitants.

Plusieurs sites se sont développés sur le territoire de la commune depuis 2 ans.

Ci-dessous, une butte « permacole » réalisée par les habitants à la carrière Mastaing en décembre avec le soutien d'APC et du Jardin du Grand Cerf.



Des bacs potagers

La ville met à disposition des habitants un bac pour cultiver des légumes près de chez eux.

Près de 40 bacs ont été posés depuis 2019.



Des zones de glanage

allée des Chamois, rue de la Crête, Parc Mendès France, Square angle Decugis/Tilleuls, rue de la Frange



Trocs de plantes et de graines



Les associations Jardiniers d'Ascq et APC ont organisé une **bourse d'échanges** samedi 8 mai 2021 à la ferme du Héron avec la présentation de la grainothèque « mobile » .

La Ville s'engage pour l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap



Vendredi 19 novembre 2021, à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, la Ville et le CCAS reconduisent leur partenariat avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) et signent ainsi leur 4ème convention triennale.

L'aide alimentaire

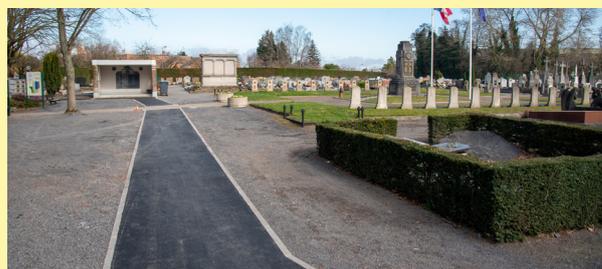


La ville bénéficie de points de distribution avec la Banque Alimentaire, les Resto du cœur, le Secours Populaire répartis sur différents sites (Ferme Dupire, Maison de quartier Pasteur, Maison des Genêts, Chanteclerc).

Mise en accessibilité du cimetière du Bourg

Via son programme d'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP), la ville s'est engagée à rendre accessible ses ERP (Etablissement recevant du public) et IOP (Installations ouvertes au public). Dans le cadre de ses derniers, des études sont menées pour l'aménagement des 4 cimetières municipaux.

En 2022, des travaux de mise en enrobé des allées les plus récentes ainsi que sur le chemin principal ont été réalisés pour en faciliter l'accès.



Questionnaire : les Villeneuvois et la santé

Dans le cadre du diagnostic local de santé, un questionnaire, diffusé en avril 2021, a permis de recenser les attentes et besoins de la population. 698 Villeneuvois y ont participé (30 % d'hommes et 70 % de femmes). Les 26/65 ans ont massivement participé, démontrant leur intérêt pour la santé. Découvrez les résultats de cette enquête sur le site internet de la Ville !

Vaccination Covid

Tout au long de l'année 2021, la Ville a soutenu la campagne de vaccination.

Une plateforme téléphonique a été ouverte pour aider à la prise de rendez-vous et gérer les ouvertures/fermetures de créneaux de vaccination au gré des arrivées de doses.

La salle Marianne puis l'Espace Concorde ont accueilli, avec la mise à disposition des moyens logistiques municipaux, un centre de vaccination géré par la CPTS de la Marque.

2 opérations ont également été menées dans le centre commercial V2.

Fin 2021, la Ville a accompagné le déménagement du centre à la clinique des Peupliers.

Ce sont ainsi plus de 45 000 doses de vaccin contre le Covid-19 qui ont pu être injectées.



Économie sociale et solidaire : l'impact en termes d'emplois

2021

Acteur bien connu de l'aide aux SDF, l'**ABEJ-Solidarité** a installé une **ressourcerie** à la Maillerie.

Il est possible d'y amener meubles, objets, vêtements en bon état... mais aussi venir acheter des biens de seconde main, retapés ou non. Le magasin et le dépôt sont désormais réunis sur le même site.



Le Comptoir des Solidarités
Projet partagé pour l'insertion

Une autre ressourcerie localisée zone de la plaine : **Le Comptoir des solidarités**. Créé par les centres sociaux de Villeneuve-d'Ascq, auxquels se sont joints d'autres partenaires (Club Prévention AVANCE, Le Tremplin et Résidence Plus) : la structure récupère de vieux meubles et palettes, retapés et transformés par ses salariés puis remis en vente.



La Remise Enjouée est un tremplin pour les personnes éloignées de l'emploi. A travers les activités autour de la réparation et rénovation du jouet, elle permet aux salariés de développer des compétences et travailler leur projet professionnel.

Chacun d'entre eux bénéficie alors d'un accompagnement socio-professionnel tout au long de son contrat, d'une ou plusieurs formations, d'au moins une période de stages en entreprise.

Deux lieux de dépôts pour le don par les particuliers existent sur l'Hôtel de ville (magasin) et la Haute-Borne (atelier).

Toute l'année, des ateliers «Développement durable» pour tous



Atelier «Cuisinez avec ses enfants, des recettes anti gaspi»



Des ateliers, sorties et rencontres pour apprendre concrètement et agir pour l'environnement ou visiter des sites exemplaires : la Ville programme toute l'année diverses activités pour promouvoir le développement durable au quotidien.

Malgré les restrictions de la crise sanitaire liée au Covid, **près de 50 ateliers** ont pu se tenir en présentiel ou en visioconférence.

La fête de l'éco-attitude en novembre

2021

Cette journée vise à donner des conseils pratiques aux habitants en matière d'économie d'énergie, de réduction des déchets et de consommation responsable.

Des ateliers fabrication pâte à modeler et ... couture :



L'opération « feuilles mortes contre compost »

L'opération a encore été renouvelée cette année sur différents sites de la ville.

155 m³ de feuilles mortes collectés pour **95 m³** de compost distribué.



Des commerces Zéro déchet et éco responsables

Plusieurs enseignes et commerces locaux ont été contactés pour échanger sur leurs pratiques et voir comment les faire évoluer.

Un questionnaire a par ailleurs été envoyé aux habitants pour recueillir leurs habitudes et leurs besoins. Sur cette base, des rencontres thématiques ont eu lieu.

Celles-ci ont permis de **recueillir la perception et les envies des commerçants** : tendre vers un label éco responsable, des circuits courts, la réduction des déchets...

Un territoire d'innovation : modes de production atypiques



Etika Spirulina : de l'agriculture urbaine au sein du parc d'activité de la Plaine

Localisée dans la zone de la plaine en micro ferme urbaine, Etika Spirulina produit une spiruline fraîche éthique, distribuée en circuit-court (notamment en mobilité douce) et en enseignes spécialisées, collaborations avec des artisans locaux pour développer une gamme de produits du quotidien à base de spiruline et une offre pédagogique autour de l'alimentation durable et les micro-algues (ateliers pédagogiques pour particuliers, scolaires...).

La spiruline (une micro-algue), c'est d'un côté une richesse nutritionnelle unique, avec par exemple 3 fois plus de protéines que la même portion de bœuf ; et de l'autre, un vrai allié contre le réchauffement climatique puisqu'elle est très productive sur des petites surfaces, utilisant peu d'eau et captant du CO2.



La Cueillette fleurie :

Le circuit court existe aussi pour les fleurs : le principe, on cueille directement sur site et on règle ses achats floraux !

Une parcelle de 40 hectares ouverte cet été à la Haute-Borne. La production suit le rythme des saisons : les narcisses au début du printemps, puis les tulipes, les lys et enfin les dahlias, glaïeuls et tournesols jusqu'à la mi-novembre.

Un marché de performance énergétique 2022

Objectif : **30 %** de consommation d'économies d'énergie sur la durée du marché.
Photovoltaïque en auto consommation collective et autoproduction, géothermie, chaufferie biomasse...

La mise en place de baux ruraux environnementaux (BRE)

Outil juridique permettant de développer avec les agriculteurs des clauses favorables à la préservation de l'environnement.

Concrètement, cela peut passer par la plantation de haies, la pratique du bio ou la limitation voire l'interdiction des apports en fertilisants ou de phyto sanitaires, le travail du sol, creusement de mare...

Suite à l'adoption d'une délibération le 10 octobre 2021 en fixant le cadre, les premiers baux ruraux environnementaux vont pouvoir être signés en 2022.

De nouvelles stations V'Lille

Chatellenie pour compléter le maillage sur le quartier Flers Boug mais aussi les stations Maillerie, Le Sart qui reliront le nouveau quartier avec le tramway et le métro.



Un Contrat local de santé

Dans le cadre de la démarche de diagnostic local de santé, un questionnaire à l'attention des Villeneuvois a été diffusé. Son but était de connaître les attentes et les besoins de la population pour ensuite proposer différentes actions qui y répondraient. **La thématique de l'alimentation, de l'équilibre alimentaire et des circuits courts** a largement été plébiscitée dans le questionnaire ainsi que la préoccupation des répondants au sujet de leur environnement et de leur qualité de vie.

Une étude ville nature et nourricière

Etude sur la ville nature et nourricière confiée à Auxiliapour développer une stratégie territoriale sur les enjeux agricoles et alimentaires du territoire et rapprocher les consommateurs des producteurs.

Des abris vélos sécurisés

Le futur abris vélos de 28 places à l'Hôtel de ville :



De nouveaux sites pilotes en gestion différenciée dans les quartiers et un inventaire faune/flore

Les inventaires réalisés sur la ville ont mis en évidence la nécessité de laisser la nature s'exprimer : cela peut passer par la mise en place de lisières, la limitation de la tonte, mise en place des tas de bois mort et pierrier voir même sanctuariser quelques sites pour en faire des zones refuge.

Les sites pilotes (Haute Borne, Recueil ...) concernés seront accompagnés d'une communication expliquant aux promeneurs l'intérêt pour la biodiversité.



Partage des résultats de l'étude et inventaire faune/flore

Partage des résultats de l'étude et inventaire faune flore et mise en place de nouveaux sites pilotes en gestion différenciée dans les quartiers (Haute Borne, Recueil, Cousinerie...)



Végétalisation des cours d'écoles

La cour d'école classique est souvent en béton, dépourvue de végétation et ne permet pas d'infiltrer les eaux pluviales à la parcelle tout en créant un « îlot de chaleur » (et augmenter des températures de +5 à 10° C). Une étude sur 3 écoles doit permettre de proposer des « oasis » qui au-delà de la dimension environnementale (plantation d'arbres et végétaux qui feront de l'ombre et apporteront de la biodiversité...) permettront de repenser les usages (des espaces bien être, la classe à l'extérieur...)

Végétalisation de façades

La Ville, en lien avec la MEL, va encourager la végétalisation des façades par ses habitants pour donner davantage de place à la nature en ville. **Avantages** : embellir les maisons et quartiers par une plante colorée et odorante, créer un habitat pour la faune en ville et lutter contre les îlots de chaleur.

Un Conseil Villeneuvois des Aînés

Cette instance consultative de démocratie locale et de réflexion autour du mieux vieillir dans sa ville, sera composée d'une quinzaine de bénévoles. Ses compétences permettront d'encourager toutes les initiatives, autour de projets transversaux et intergénérationnels, de lutter contre l'isolement, de favoriser l'entraide, de renforcer le lien social et ainsi de participer activement à la vie de la commune dans toutes ses diversités.

Le CVDA sera amené à favoriser les débats et discussions sur les priorités définies par la Ville de Villeneuve d'Ascq en matière d'animations et de développement des politiques en direction des aînés.

Les Villeneuvois auront aussi la possibilité d'émettre des avis et propositions autour des projets communaux associés, comme l'environnement social, la culture et les loisirs, la participation citoyenne, la santé, l'autonomie, le lien social, et la solidarité, mais également l'inclusion numérique...



Lancement de la grainothèque municipale à la Ferme d'en Haut

Le troc permet de sortir du système marchand, de proposer à tous les Villeneuvois des graines et d'encourager la pratique du jardinage. **Elle favorise l'autonomie dans la production potagère, la préservation de la biodiversité et permet de tendre vers plus d'autonomie alimentaire.**

En partenariat avec l'association APC (Association de Promotion de la Citoyenneté) et la Ferme d'en-Haut, la grainothèque sera à la fois fixe, basée à La Ferme d'en Haut avec une permanence mensuelle et à la fois mobile afin de pouvoir être présente lors de temps forts extérieurs.

Étude sur l'installation de nichoirs sur les églises de la ville



Les églises Saint-Pierre de Flers Bourg, Saint-Sébastien d'Annappes, Saint-Pierre d'Ascq et Sacré Cœur du Sart sont concernées et pourraient ainsi accueillir : chauve-souris pipistrelles, chouettes effraie, martinets...

